



**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2018-2019
DE L' « ASSOCIATION DE DEFENSE DES USAGERS, ET DES MAIRES ET DES
ELUS EN COLERE DE LA LIGNE RER D SUD – BRANCHE MALESHERBES »
(ADUMEC RER D SUD – BRANCHE MALESHERBES)**

Le 10 décembre 2018, à la mairie de Ballancourt-sur-Essonne, les membres de l'Association de défense des usagers, et des Maires et des élus en colère de la ligne RER D Sud – Branche Malesherbes (ADUMEC RER D Sud – Branche Malesherbes) se sont réunis en Assemblée générale ordinaire.

Nombre de membres présents : 22

Absents excusés : 3 (Marie-Claire Chambaret, maire de Cerny, Sylvie Séchet, maire de Boissy-le-Cutté, Jacques Gombault, maire d'Ormay).



ORDRE DU JOUR

- La situation et les changements opérés sur la ligne D
- Bilan moral : le point sur les actions du SA 2019;
- Rapport financier;
- Renouvellement du bureau de l'Adumec;
- Questions diverses.



L'Assemblée est présidée par M. Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, président de l'association. Il est assisté de M. Jacques MIONE, vice-président et trésorier de l'association, de M. Franck MARLIN, porte-parole de l'association, et de Jean Féret, membre du Conseil d'administration.

De nombreux élus étaient présents dont Franck Marlin, député de l'Essonne, Patrick Imbert, vice-président du Conseil Départemental, Caroline Parâtre, conseillère départementale, Claude Duval, maire de Courances, et Jean-Luc Gouarin, maire de Fontenay-le-Vicomte.



La séance est ouverte à 18h50.

RAPPORT ET BILAN DES ACTIONS MENEES

En préambule à la réunion, **Franck Marlin**, porte-parole de l'Adumec, a martelé son intention de poursuivre le combat contre le SA 2019 qui marque une « rupture d'équilibre entre les territoires ». Par ailleurs, il a fustigé « l'indifférence des autorités régionales » qu'il considère comme du « mépris » vis-à-vis des élus et des usagers des vallées de l'Essonne et de la Seine.

Ensuite, **Jean Féret**, membre du Conseil d'administration, a fait le point des actions entreprises, en insistant sur le fait que la pétition lancée par l'Adumec a recueilli 7500 signatures et que celle du Val de Seine, plus de 3500 !

Pour l'avenir, il nous faut « exiger une liaison continue par des trains directs entre Malesherbes et Paris Gare de Lyon ». Mais pour cela, il est nécessaire que l'Adumec devienne « une partie prenante incontournable dans toutes les instances de la gouvernance du RER D, à la Région et à la SNCF »

Cette reconnaissance passera par un fort rassemblement des communes touchées par le SA 2019 et une communication renforcée avec les usagers de ligne D, via des actions sur le terrain, un site internet dédié et des sondages précis sur les dysfonctionnements déjà observés.

Fort de l'adhésion de vingt et une communes du Sud Essonne (*), de la Communauté de communes des deux Vallées et de nombreux élus, l'Adumec souhaite devenir davantage une association d'usagers afin de peser encore plus sur les instances décisionnaires.

(*) *Les communes adhérentes* : Ballancourt-sur-Essonne, Boigneville, Boissy-le-Cutté, Buno-Bonnevaux, Cerny, Courdimanche, D'Huisson-Longueville, Gironville-sur-Essonne, Guigneville, La Ferté-Alais, Fontenay-le-Vicomte, Itteville, Maisse, Mennecy, Mondeville, Oncy, Ormoy, Orveau, Prunay-sur-Essonne, Vayres-sur-Essonne, Videlles

RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier est présenté par M. Jacques MIONE, trésorier de l'association.

A la fin de l'année 2017, L'ADUMEC avait 2570€ sur le compte ouvert au Crédit Agricole. Mais il faut savoir que nous avons en souffrance **une facture de 6.790,44€** depuis le 29 mars 2017 de la part du cabinet d'avocats Draï que nous ne pouvions honorer. Depuis, notre député Franck Marlin a décidé de prendre à sa charge cette dette.

Après les augmentations de cotisations pour les communes décidées lors de l'AG du janvier, les ressources de l'association se sont considérablement améliorées.

Le résultat des cotisations à la fin 2018 est le suivant :

***15 communes plus une intercommunalité** ont versé leur cotisation en 2018 pour un **montant de 3.550€**

***40 usagers ou élus ont adhéré** pour un montant **de 482€**

Les dépenses réglées en 2018 se montent à 1307€ dont 960€ versés au cabinet Peyrical pour un recours conjoint avec l'association du Val de Seine et 346,80€ pour l'abonnement au sondage Survio.

Au 5 décembre 2018, avec le report 2017 (2570€), l'association avait en compte 5750,20€.

Tarifs 2019

Pour l'année 2019, il est décidé de ramener les cotisations des collectivités à :

*50€ pour les communes de moins de 2.000 habitants

*100€ pour les communes de 2 à 5.000 habitants

*150€ pour les collectivités de plus de 5.000 habitants

*La cotisation des élus reste fixée à 10€ et un appel sera fait aux usagers pour qu'ils adhèrent (1€ minimum).

Le rapport financier et les montants des cotisations sont approuvés à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Lors du renouvellement du bureau, Jean-Jacques Boussaingault, déjà fortement occupé par la Parc naturel du Gâtinais, a annoncé son intention d'abandonner la présidence de l'ADUMEC. De ce fait, le siège social de l'association est transféré à la mairie de Ballancourt-sur-Essonne.

Seul candidat, Jean Féret est élu président à l'unanimité.

Jacques Mione, reste vice-président et trésorier.

Franck Marlin, reste vice-président et demeure le porte-parole de l'association.

QUESTIONS DIVERSES

Les adhérents présents font part de leur profond mécontentement de la rupture de charge imposée à la branche de Malesherbes depuis la mise en place du SA 2019. Les premiers dysfonctionnements observés en ce premier lundi d'application du SA 2019 sont de mauvais augure pour les usagers.

Ils souhaitent que tous les élus de la vallée de l'Essonne soient solidaires avec l'Adumec pour poursuivre le combat contre cette décision fortement inéquitable.

Le maire de Courances suggère que les habitants du Val d'Essonne soient désormais exonérés de la taxe sur le Grand Paris. Et le maire de Ballancourt demande à ce que le prochain SDRIF tienne compte de cette situation et n'oblige plus nos communes à produire autant de logements.

Le nouveau président souhaite que les députés concernés fassent pression à l'Assemblée nationale pour modifier des lois qui nous assimilent à l'agglomération parisienne alors que dans les faits nous sommes traités comme des provinciaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.

Le Président
Jean FERET



Le Trésorier
Jacques MIONE

